

Radio Classique – « la minute du développement durable » - 14 avril 2008**BNP Paribas Immobilier : Eco property management**

Radio Classique : Henri FAURE Bonjour, vous êtes Directeur Général Délégué de BNP Paribas Immobilier. Vous avez lancé en novembre dernier la 1ère charte européenne pour une gestion et une maintenance durables de l'immobilier.

Henri Faure : Avec cette charte, Eco property management, nos équipes (de BNP Paribas Real Estate Property Management) prennent 4 engagements :

- contrôler les produits et matériels utilisés,
- généraliser les bonnes pratiques en matière de développement durable
- Contribuer à la mise en œuvre de nouvelles méthodes d'exploitation, plus respectueuses de l'environnement
- et enfin optimiser les flux comme l'eau ou l'énergie

Ces engagements sont accompagnés de prestations, proposées aux propriétaires et occupants des immeubles. A ce jour plus de 50 prestataires de services ont signé cette charte.

Radio Classique : Appliquez-vous ces engagements en interne ?

Henri Faure : Bien sûr, nous devons montrer l'exemple et prendre en compte cette démarche environnementale dans notre vie au bureau. Par exemple, dans le cadre de cette charte, avec le gérant du restaurant d'entreprise de notre siège social, nous avons réduit de 2 litres l'eau consommée par repas préparé. Multiplié par le nombre de repas servis chaque jour, cela représente 200.000 litres d'eau par ans.

Radio Classique : Je vous remercie Henri FAURE. A demain.